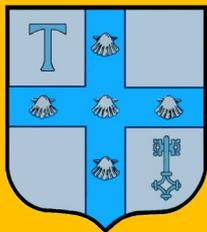


LE PETIT

COMMUNE DE PERON



PÉRONNAIS

N° 87
Avril-Mai-Juin 2018

Fête Nationale
du 14 Juillet

**BAL et FEUX
D'ARTIFICE**

Repas à partir de 19h30
Stade de foot Bernard BLANC à LOGRAS

Orchestre TROPIC

Bénéfice au profit du CCAS

Le Carnet communal



Mariage

- KALKAN Sebil et ARSLAN Ismail, le 14 avril 2018.

Naissances

- Alessia BIANCO, née le 05 février 2018.
- Chloé BRULHART, née le 10 février 2018.
- Mathilde PARDILHA VIEIRA, née le 14 février 2018.
- Liam FALLOT, né le 17 mars 2018.
- Loeiza MENOURET, née le 26 mars 2018.
- Olivia SERRANO GIANNETTINI, née le 20 avril 2018.
- Eliott BONNARD, né le 1^{er} mai 2018.
- Adel BENHAMMOU, né le 1^{er} mai 2018.



Décès

- Bernard PERRINEAU, le 19 mars 2018.
- Lucien LÉVRIER-FERROLLIET, le 24 mars 2018.

FERMETURE du SECRETARIAT DE MAIRIE

pendant les vacances d'été

Le secrétariat de Mairie sera fermé les jours suivants :

Les lundi 23 juillet, mercredi 1er août et jeudi 9 août après-midi.

AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez d'arriver à Péron (Péron, Logras, Feigères, Greny) et afin de simplifier vos démarches administratives, veuillez signaler votre arrivée au secrétariat de Mairie où vous serez le (la) bienvenu(e).

EN CAS DE DÉPART DE LA COMMUNE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de le signaler en mairie, soit en passant au secrétariat ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

AVIS AUX ARTISANS, COMMERCANTS ET ENTREPRISES

Si vous venez de vous installer sur la commune de Péron, veuillez le signaler en Mairie afin de vous intégrer dans la signalétique implantée sur la commune.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : pour ceux nés en avril, mai et juin 2002, venir avant le 30 juin 2018.

Pour toutes questions relatives au service national, vous pouvez contacter le Centre du Service National :

- Par téléphone au 04.37.27.25.07 du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ainsi que le vendredi de 8h00 à 11h30,
- Par internet sur www.defense.gouv.fr

Contrairement à l'habitude je ne vous parlerai pas de notre traditionnel « ronronnement » de mi-année avec le vote du budget, qui voit une nouvelle fois les taux d'imposition maintenus à l'identique depuis de nombreuses années, des appels d'offres qui sont en cours pour nous permettre de commencer le plus vite possible l'extension de l'école et la rue du Branlant, y compris le chemin de Brandou.

Aujourd'hui, je voudrai simplement « pousser un coup de gueule » par rapport à nos poubelles !

Pourquoi la municipalité doit-elle organiser ce que l'on appelle pudiquement une journée de nettoyage de printemps avec, pour triste record cette année, une collecte de plus de 10 m3 de déchets divers et variés et ce, sur une infime partie de notre surface communale ?

Pourquoi l'école organise-t-elle aussi une demi-journée de nettoyage avec, malheureusement, là aussi un succès certain ?

Pourquoi, tous les jours, voire plusieurs fois par jour, les employés communaux doivent ramasser, là aussi, des objets divers et variés, des sacs-poubelles, aux pieds des containers de tri sélectif ou de collecte des ordures ménagères ?

Qui sont ces « porcs », déguisés en costume de ville, qui, parce que la déchetterie est fermée le dimanche après-midi n'hésitent pas à « balancer » sacs et benêts des véhicules partout dans la nature ? Qui, parce-que le ramassage des ordures ménagères ne se fait qu'une fois par semaine, le jeudi à Péron, (pour ceux qui ne sont pas encore « raccordés » à un container semi-enterré) ne peuvent pas attendre quelques jours ?

Qui sont ces mêmes « gorets » qui balancent sur le bas-côté des routes canettes de boissons diverses, papiers, boîtes de repas d'un fast-food proche de chez nous ou paquets de cigarettes vides ?

Mystère, mais ces « pourceaux », nous les côtoyons tous les jours puisque 30% des personnes interrogées pour un sondage ont reconnu qu'ils jetaient régulièrement leurs déchets par les fenêtres de leurs véhicules. On peut penser qu'ils sont nettement plus si l'on admet, que, pudiquement et pour se donner bonne conscience, un bon nombre refuse de l'avouer.

Triste société que notre société actuelle qui veut que tout soit aseptisé quand c'est aux autres de l'exécuter mais qui refuse le moindre effort quand il faut le faire individuellement.

Je vous souhaite malgré tout de très belles vacances d'été en gardant les plages, les routes, les montagnes propres pour que notre pays, qui est un beau pays, reste un beau pays et pour que nous perdions cette réputation de saleté et de laisser-aller.

ARMAND Christian



SAMEDI 23 JUIN 2018

JOURNÉE DES ASSOCIATIONS 9h - 13h

La journée des associations se déroulera le Samedi 23 Juin 2018 de 09h à 13h à la Maison des Associations.

C'est l'occasion de rencontrer diverses associations (culturelles, sportives, artistiques) qui font admirablement vivre notre commune tout au long de l'année.

Venez nombreux pour les inscriptions !

Synthèse des comptes rendus du Conseil Municipal

Vous pouvez consulter les comptes rendus intégraux des réunions du conseil municipal sur le site internet de la mairie de Péron à l'adresse suivante : <http://www.mairie-peron.com>

MARS 2018

Excusés : BOSSY Virginie, BLANC Alain.

Absent : DAVIS Andrew.

DELIBERATIONS

- Adhésion à la plateforme unique de dématérialisation pour marchés publics.
- Déclassement d'un délaissé de voirie communale zone artisanale Pré Munny.
- Mise en place du plan numérique dans les écoles publiques.
- Convention de partenariat avec Familles Rurales pour le centre de loisirs.

POINTS DIVERS

COLLÈGE

Compte rendu du Conseil d'Administration du 01/02/2018.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la commission du 12/02/2018.

Réunion publique du 31/01/2018 pour mise en service des containers semi-enterrés rue Abbé Jolivet et Vie de l'Etraz.

Les habitants Côté Cour et Côté Jardin ont demandé à conserver l'adresse « rue du Mail ». La rue Abbé Jolivet ne commencera qu'à partir de la nouvelle promotion l'Ecrin.

BUDGET – FINANCES

La ligne de trésorerie a été utilisée pour 100 000 € le 20 février, et remboursée le 27 février dès réception de la Compensation Franco Genevoise.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Fréquentation 2017 identique aux années précédentes.

Réunion de levée des réserves du nouveau bâtiment du 02/03/2018.

AGRANDISSEMENT ECOLE

Compte-rendu de la réunion du 20/02/2018 pour la présentation de l'Avant-Projet Définitif.

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME)

Proposition d'un bail emphytéotique pour la mise à disposition du terrain.

CONTENTIEUX

Présentation du mémoire de l'avocat de M. PELLOUX Jean-Pierre contre dossier CAMPOY.

ZONE COMMERCIALE ET ARTISANALE DE PRE MUNNY

- Compte-rendu de la commission sécurité du 19/02/2018 pour la discothèque.
- Dossiers du karting et des arcades Intermarché en cours.

SECURITE : GENDARMERIE - POLICE PLURI-COMMUNALE

Bilan de la Gendarmerie pour l'année 2017.

AMENAGEMENT DU CIMETIERE

Compte-rendu de la réunion de levée de réserves du 09/02//2018.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Arrêtés favorables :

- * SERENIS représentée par M CERUTTI Eric à Péron, division parcellaire.
- * DUVAL Anthony à Logras, construction d'une maison individuelle.
- * MANIGLIER Julien à Feigères, modification permis de construire en cours.

Réunion du 14/02/2018 pour une Déclaration de Projet à Trez-Sport.

ASSOCIATIONS

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Loisirs des Aînés du 13/02/2018.

Compte-rendu de la réunion des Anciens Combattants du 16/02/2018.

Compte-rendu de la réunion du 01/03/2018 pour l'organisation des manifestations 2018.

FOOT SUD GESSIEN

Compte-rendu de la réunion du 19/02/2018 avec A2C Sports pour la mutualisation des installations sportives liées au football.

AVRIL 2018

Excusés : BOSSY Virginie, PENSEC Catherine, BLANC Alain (pouvoir à M. GIROD Claude).

Absent : Davis Andrew.

DELIBERATIONS APPROUVEES A L'UNANIMITE

- Approbation du compte de gestion 2017.
- Approbation du compte administratif 2017.
- Affectation du résultat 2017.
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales.
- Vote du budget primitif 2018.
- Modification du tableau des emplois permanents de la commune.
- Validation du rapport concernant les modes d'évaluation des charges transférées à la CCPG.
- Convention de gestion entretien des fossés et des grilles-avaloirs. Compétences eaux pluviales CCPG.
- Dénomination voie nouvelle rue Abbé Jolivet, annule et remplace la précédente délibération (1 opposition).
- Convention pour l'établissement d'un refuge pour les chauves-souris.

POINTS DIVERS

COLLÈGE

Compte-rendu de la réunion du 13/03/2018 concernant l'agrandissement du collège avec le Département et l'Education Nationale.

VOIRIE – ORDURES MENAGERES

Compte-rendu de la réunion du 13/03/2018 avec l'entreprise Marc Favre sur le disfonctionnement de l'éclairage public.

BUDGET – FINANCES

Compte-rendu de la commission des Impôts Direct du 20/03/2018.

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Présentation du bilan de l'année écoulée par l'Association Familles Rurales Enfance et Jeunesse.

NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Compte-rendu de la réunion de levée des réserves du 15/03/2018.

AGRANDISSEMENT ECOLE

Compte-rendu de la réunion du 14/03/2018 avec l'Ordonnancement-Pilotage-Coordination de l'opération.

INSTITUT MEDICO-EDUCATIF (IME)

Compte de la réunion du 28/01/2018 avec l'association l'Union.

BATIMENTS COMMUNAUX

Maison des Associations :

Compte-rendu de la réunion d'expertise du 20/03/2018 dans le cadre de la Dommage Ouvrable du bâtiment.

CONTENTIEUX

Litige CCPG/ Denis MARCHAND : Jugement défavorable du Tribunal Administratif de Lyon pour les Consorts MARCHAND.

COMMISSIONS COMMUNALES

URBANISME

Arrêtés favorables :

- * GERY Laurent à Péron, changement de destination sur une construction existante.
- * GIROD Laurent à Logras, construction d'un abri terrasse.
- * FOWLER Antony à Péron, création d'une lucarne rampante et d'une ouverture.
- * LEBRUN Johan à Feigères, transformation d'une partie du garage en laboratoire de panification.
- * MAILLARD André à Péron, prolongation d'un auvent.
- * CARGLASS SAS représentée par M. BLANKIET Marc à Péron, installation de 2 constructions modulaires sur le parking d'Intermarché.

* SERAFINO Michel à Logras, modification d'un permis en cours de validité.

* MATOS Helder à Péron, construction d'un bâtiment de 3 appartements.

Arrêtés défavorables :

- * GIROD Laurent à Logras, division en vue de construire.
- * DOUAI Jean-Michel à Logras, construction d'un mur de soutènement et pose d'une clôture.
- * BEACCO Jean Daniel et ROLANDEY Céline à Péron, construction d'une maison individuelle.
- * AMMARI Tarik à Logras, modification d'un permis en cours de validité.

ASSOCIATIONS

Compte- rendu de l'Assemblée Générale d'AG3 du 28/03/2018.

Compte rend de la réunion du 29/03/2018 pour l'organisation du Festival Tôt ou Tard.

Compte-rendu de la réunion du 03/04/2018 avec l'association du Judo.

COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

FOOT SUD GESSIEN

Compte-rendu de la réunion du 07/03/2018 pour la présentation de l'état des lieux des ensembles dédiés au foot présenté par le bureau A2C SPORTS.

Compte-rendu de la réunion du 07/03/2018 avec le bureau du club pour le choix du positionnement du futur terrain d'honneur.

Pour toutes vos démarches administratives (Etat-Civil, Elections, Permis de conduire, Urbanisme ...)
vous pouvez consulter et télécharger les documents sur le site www.service-public.fr

DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ

A compter du **21 mars 2017**, les demandes de cartes d'identité se font auprès des communes suivantes : **Thoiry, Saint-Genis-Pouilly, Gex, Ferney-Voltaire ou Divonne.**

La pré-demande peut se faire en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : [http:// predemande-cni.ants.gouv.fr](http://predemande-cni.ants.gouv.fr).

AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE

Depuis le **15 janvier 2017**, les autorisations de sortie de territoire pour les mineurs non accompagnés sont à nouveau obligatoires. Aucune démarche en mairie n'est nécessaire. Vous trouverez le formulaire CERFA ainsi que les pièces nécessaires qui accompagnent la demande, sur le site internet www.service-public.fr.

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

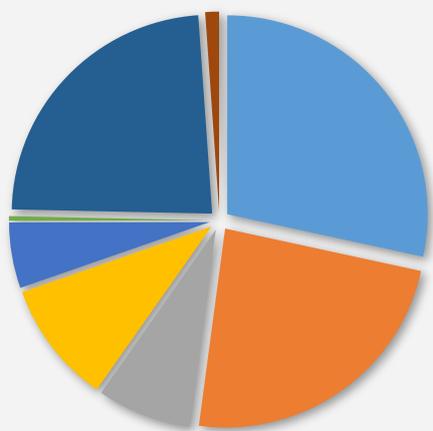
Désormais, plus besoin de vous déplacer en Mairie ou aux bureaux des organismes de logement social. Vous pouvez déposer votre demande de logement en ligne sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr. Une fois votre demande complétée et déposée, elle est enregistrée. Votre demande est consultée par tous les bailleurs du département.



BUDGET 2018

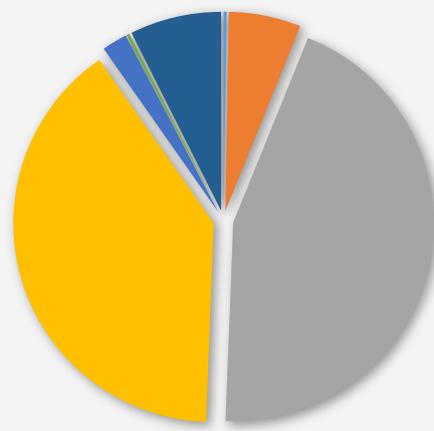
Le vote du budget est l'un des actes majeurs d'une collectivité car il fixe les grands projets qui seront conduits durant l'année et ses orientations en matière de gestion financière.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2 711 595 €



- Charges à caractère général (achats fournitures, énergie, locations, ...) 770 753 € (28 %)
- Charges de personnel et frais assimilés 641 878 € (24 %)
- Atténuations de produits (reversement réforme taxe professionnelle, ...) 206 000 € (8 %)
- Autres charges de gestion courante (indemnités, service incendie, ...) 269 782 € (10 %)
- Charges financières (intérêts d'emprunts) 144 500 € (5 %)
- Dépenses imprévues 10 000 € (0 %)
- Virement à la section d'investissement 638 640 € (24 %)
- Opérations d'ordre de transfert entre sections 30 042 € (1 %)

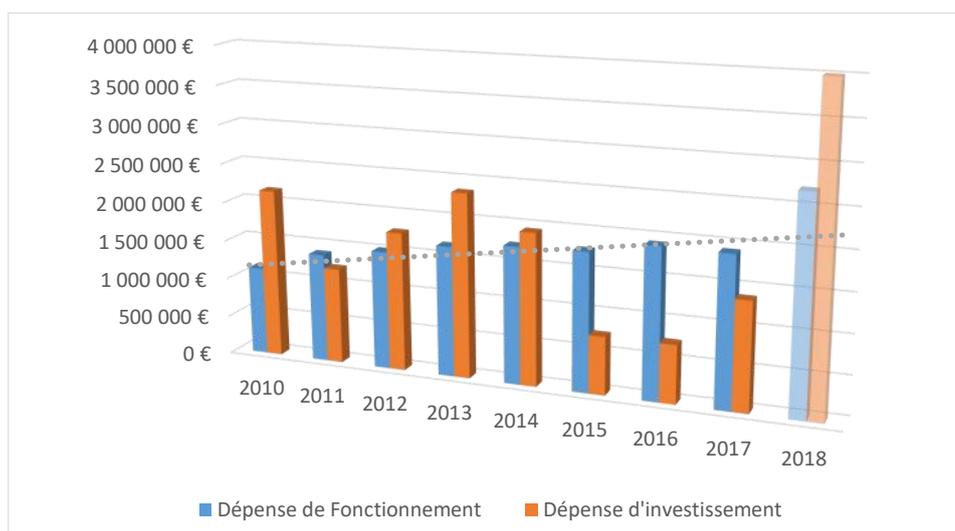
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2 711 595 €



- Atténuations de charges 7 000 € (0 %)
- Produits des services, du domaine et ventes diverses 158 040 € (6 %)
- Impôts et taxes 1 207 338 € (45 %)
- Dotations, subventions et participations 1 076 717 € (40 %)
- Autres produits de gestion courante 55 500 € (2 %)
- Produits exceptionnels 7 000 € (0 %)
- Résultat reporté ou anticipé 200 000 € (7 %)

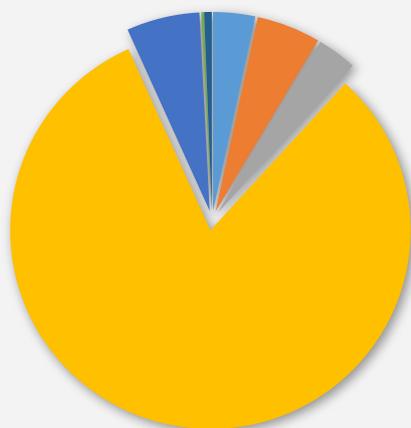
Quels projets et améliorations pour les Péronnais ?

Sécurisation	18,200.00 €
Numérotation des rues	5,000.00 €
Signalétique	4,117.00 €
Aménagement du cimetière	88,450.00 €
Extension de l'école Champ Fontaine	1,898,745.00 €
Aménagement de la traversée du hameau de Feigères	2,787.00 €
Réhabilitation du bâtiment Rue du Mail (Centre de Loisirs)	609,486.00 €
Travaux Chemins Pierre Niton/Ravières	1,100.00 €
Travaux Chemin de Brandou/Rue du Branlant	534,190.00 €
Travaux Rue du Mail	45,893.00 €
Travaux Grand'Rue/Rue du Paruthiol/Chemin des Marais	590.00 €
Construction d'un dépôt de sel	38,366.00 €
Ecole Numérique	4,500.00 €
Plan de gestion des alpages	12,543.00 €



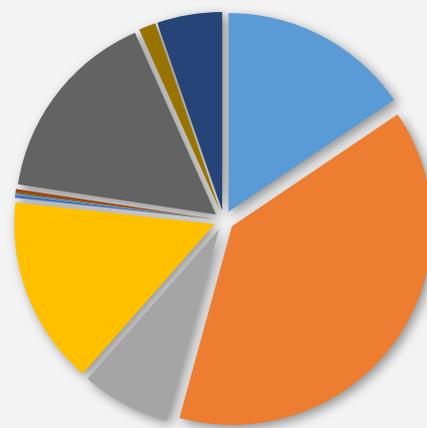
Augmentation des Dépenses de Fonctionnement Moyenne Annuelle de 12 %.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 4 003 644 €



- Subventions d'équipement versées 135 509 € (3 %)
- Immobilisations corporelles 206 476 € (5 %)
- Immobilisations en cours 128 638 € (3 %)
- Opérations d'équipement 3 263 967 € (82 %)
- Emprunts et dettes assimilées 236 263 € (6 %)
- Total des opé. pour compte de tiers 7 900 € (0 %)
- Opérations comptables 24 891 € (1 %)

RECETTES D'INVESTISSEMENT 4 003 644 €



- Subventions d'investissement et d'équipement 620 139 € (15 %)
- Emprunts et dettes assimilés 1 550 863 € (39 %)
- Dotations, fonds divers et réserves 288 184 € (7 %)
- Excédents de fonctionnement capitalisés 612 942 € (15 %)
- Budget communautaire et fonds structurels 10 032 € (0 %)
- Autres immobilisations financières 2 333 € (0 %)
- Produits de cessions 2 908 € (0 %)
- Total des opérations pour le compte de tiers 12 300 € (0 %)
- Virement de la section de fonctionnement 638 640 € (16 %)
- Opérations comptables 54 933 € (1 %)
- Solde d'exécution positif reporté ou anticipé 210 371 € (5 %)

ÉCLAIRER LA COMMUNE AU PLUS JUSTE..... C'EST AUSSI CONSOMMER MOINS

Quelles que soient ses actions, la municipalité œuvre pour maîtriser ses dépenses et engager des investissements « durables ». C'est le cas pour l'éclairage public qui, mal maîtrisé et vieillissant, peut représenter un gaspillage énergétique et économique conséquent. Il peut de surcroît être source de perturbations pour les écosystèmes.

C'est ainsi que, depuis plusieurs années, chaque aménagement de voirie fait l'objet de rénovation du système d'éclairage public. D'un point de vue fonctionnel, les réseaux sont enfouis, et les luminaires et lampes sont choisis pour leur efficacité et leur durabilité. D'un point de vue purement esthétique, les modèles de points lumineux sont désormais de deux types : Mât fonte Bretagne sur les secteurs « centre bourg » et Mât acier Harmony pour les autres secteurs. Le parc de candélabres vient peu à peu s'harmoniser.



Mât fonte Bretagne



Mât acier Harmony

En 2018, la municipalité met en place 5 variateurs de tension aux armoires de commande permettant d'abaisser les flux lumineux de l'ordre de 40% sur les secteurs les plus consommateurs en énergie. Cette réduction de l'éclairage n'est pas visible pour les habitants (des variations pourront toutefois être constatées sur une même rue selon le raccordement des points lumineux à une armoire de commande équipée ou non d'un variateur). La coupure volontaire pendant certaines heures de la nuit, un temps évoqué, n'a pas été retenue par la commission en charge de ce projet, pour des raisons de sécurité des déplacements dans les espaces publics.

Quelques chiffres sur l'éclairage public de votre commune :

573 Points lumineux et **19** armoires de commande couvrent le territoire communal.

21 516,53 €, c'est le coût d'investissement de l'opération de mise aux normes et mise en place de variateurs de tension des armoires de commande (le montant total des travaux est estimé à 30 500 € auquel il convient de retirer la part de financement du syndicat d'électricité et la récupération de la TVA).

2 915, 57 €, ce sont les économies (valeur estimée) qui seront réalisées chaque année sur la facture énergétique de la commune, soit une rentabilité de l'investissement sur **un peu plus de 7 ans**.

LA CHENAILLETTE

La Chenaillette est un lieu de rencontre, de jeux, d'écoute et de parole pour les enfants de la naissance à 4 ans, accompagnés d'un parent ou d'un adulte responsable.

- Mardi de 14h30 à 17h30
- Jeudi et Vendredi de 8h30 à 11h30

La Chenaillette est fermée pendant les vacances scolaires.

3 Rue Lafayette, 01630 – Saint Genis-Pouilly
Tel : 04 50 20 62 01



ALERTE CANICULE

CANICULE, FORTES CHALEURS
 QUELS SONT LES SIGNAUX D'ALERTE ?

Crampes

Fatigue inhabituelle

Maux de tête

Fièvre > 38°C

Vertiges / Nausées

Propos incohérents

CANICULE, FORTES CHALEURS
 ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
 www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE, L'ÉTAT ACCOMPAGNE LES MÉNAGES À REVENUS MODÊSTES POUR PAYER LEURS DÉPENSES D'ÉNERGIE.

LE CHÈQUE ÉNERGIE

MODE D'EMPLOI POUR LES BÉNÉFICIAIRES

Solidaire

Le chèque énergie est attribué SOUS CONDITIONS DE RESSOURCES.

Simple

Le chèque énergie est envoyé une fois par an au domicile du bénéficiaire. IL N'Y A AUCUNE DÉMARCHÉ À ACCOMPLIR pour le recevoir (il suffit seulement d'avoir fait sa déclaration de revenus aux services fiscaux l'année précédente).

Juste

Le chèque énergie permet de payer des factures pour TOUT TYPE D'ÉNERGIE du logement : l'électricité, le gaz mais aussi le fioul, le bois... et certains travaux de rénovation énergétique.

Le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'énergie à partir de 2018. Il est attribué en fonction des ressources fiscales (revenu fiscal de référence) et de la composition du ménage. Il est envoyé nominativement à l'adresse connue des services fiscaux.

Pour en bénéficier, à aucun moment, le bénéficiaire n'est démarché (ni à son domicile, ni par téléphone), ni ne doit communiquer ses références bancaires : toute sollicitation en ce sens doit être refusée.

Pour savoir si vous êtes éligible au chèque énergie, rendez-vous sur le site : www.chequeenergie.gouv.fr
 rubrique Espace bénéficiaire/vérifier mon éligibilité

www.chequeenergie.gouv.fr



LE CHEQUE ENERGIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est une aide au paiement des factures d'énergie du logement à mon nom. Il est attribué au regard de mes ressources et de la composition de mon foyer.

Attention : pour bénéficier du chèque énergie, il est indispensable de déposer sa déclaration de revenus auprès des services fiscaux, même en cas de revenus faibles ou nuls. C'est sur la base de ce document que sera établi mon droit à bénéficier du chèque énergie.

Avec le chèque énergie, je bénéficie également de droits et de réductions (en cas de déménagement, d'incident de paiement) et les attestations qui sont jointes auprès de mon fournisseur d'électricité et/ou de gaz naturel.

QUELLE DEPENSE REGLER AVEC LE CHEQUE ENERGIE ?

- Votre facture d'énergie, auprès de votre fournisseur d'électricité, de gaz, de chaleur, de fioul domestique ou d'autres combustibles de chauffage (bois, etc.).
- Les charges de chauffage incluses dans votre redevance, si vous êtes logés dans un logement-foyer conventionné à l'APL.
- Certaines dépenses liées à la rénovation énergétique de votre logement réalisées par un professionnel certifié.
- Le chèque énergie n'est pas un chèque bancaire : il n'est pas encaissable auprès d'une banque.

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-Alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS3, en partenariat avec la FREDON4, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 01 : 04 74 25 09 91 / gds01@cmre.fr

FREDON 01 : 04 74 45 56 56 / lea.berthelie@fredon01.fr

2017 : progression modérée du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région, le nombre de nids observés en 2017 est de 414 (contre 319 en 2016). Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été moins favorables au prédateur que celles des 2 années précédentes (voir Carte 1) :



Carte 1 : Signalements confirmés de frelon asiatique (nids et individus) sur les départements de la Loire, du Rhône et de l'Ain

Dr Prémila CONSTANTIN
Section apicole GDS Rhône-Alpes

Réseau FREDON-FDGDON Rhône-Alpes *Le Végétal avec son Environnement*

Le Frelon Asiatique (*Vespa velutina*) Comment le reconnaître ?

Le frelon asiatique est très souvent confondu avec le frelon européen. Voici comment les différencier :

FRELON EUROPEEN <i>VESPA CRABRO</i>	FRELON ASIATIQUE <i>VESPA VELUTINA</i>
<p>Tête rousse et visage jaune</p> <p>Thorax noir et roux</p> <p>Abdomen jaune avec des dessins noirs</p> <p>Pattes rousses</p> <p>Taille: ouvrière: 25 à 35 mm reine: 40 mm maxi</p> <p>Le frelon européen est reconnaissable à son abdomen à dominante jaune vif, avec des bandes et des dessins noirs sur chaque segment. Son thorax est noir et roux, ses pattes et ses ailes sont rousses. Sa tête vue de face est jaune. Elle est rousse sur le dessus. Il donne une impression de lourdeur lors de ses déplacements au sol et en vol.</p>	<p>Tête noire et visage orange</p> <p>Thorax noir</p> <p>Abdomen noir avec une large bande orangée</p> <p>Extrémité des pattes jaune</p> <p>Taille: ouvrière: 23 à 30 mm reine: 35 mm maxi</p> <p>Le frelon asiatique est à dominante noire, avec une large bande orangée sur l'arrière de l'abdomen. Son thorax est entièrement noir, ses ailes sont foncées. Sa tête vue de face est orange. Elle est noire sur le dessus. Très actif, il est continuellement en mouvement lorsqu'il butine. Il est capable de rester en vol stationnaire dans l'attente d'une proie.</p>

Ces deux espèces de frelons sont très peu agressives lorsqu'elles butinent sur des arbustes en fleurs. Il est possible de s'en approcher et de les observer sans risque de se faire piquer.

Attention: Les personnes allergiques doivent rester éloignées. Ne vous approchez pas d'un nid, les frelons vont le défendre.

Le Frelon Asiatique (*Vespa velutina*) Comment le reconnaître ?

Le nid:

Frelon asiatique



Au printemps, la femelle fondatrice construit seule un nid primaire dans lequel elle élève la première génération d'ouvrières. Ce nid de petite taille est souvent construit à faible hauteur. L'ouverture est située vers le bas et le nid peut être confondu avec un nid de guêpes.

Très souvent, la colonie déménage, par manque de place ou pour se mettre en sécurité. La plupart du temps, le nid est construit en haut d'un grand arbre, plus rarement dans un bâtiment ouvert ou dans un buisson.

Le nid a une forme ronde en début de saison, puis devient piriforme. L'ouverture de petite taille est située sur le côté du nid.

Il peut atteindre un diamètre de 80 cm en fin de saison.

Frelon européen



Le nid du frelon européen est très souvent construit dans un arbre creux, une cheminée, une cavité, des combles d'habitation fermées.

Lorsqu'il est construit dans un espace dégagé, il se différencie de celui du frelon asiatique par une ouverture large située au bas du nid.

Guêpe des buissons

Toujours construit dans un buisson à faible hauteur, le nid peut atteindre une taille de 25 cm en fin de saison.

De couleur grise, son ouverture de petite taille est située à la base du nid et légèrement excentrée

Les confusions courantes



Scarabe Crépusculaire (*Pierre Fabrice, 2009*)



Abeille charpentière (*Pierre Fabrice, 2009*)



Volucelle zébrée (*Pierre Fabrice, 2009*)



Mélisse faux-frelon (*Pierre Fabrice, 2009*)



Guêpe des buissons (*Jeremy Early, 2003*)

RAVAGEURS
RAVAGEURS



FREDON Rhône-Alpes
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PIERRE

Tél : 04 37 43 40 70
Fax : 04 37 43 40 75
fredon.rhonealpes@fredonra.com



FREDON Rhône-Alpes
02, allée du Lazio
69800 SAINT-PIERRE

Tél : 04 37 43 40 70
Fax : 04 37 43 40 75
fredon.rhonealpes@fredonra.com

Nous vous rappelons que les articles des associations sont écrits par les associations elles-mêmes.

BASKET LOISIRS GESSIEN

Le Basket Loisirs Gessien est une association qui a pour objectif l'apprentissage et l'initiation de ce sport collectif, de manière ludique et conviviale. Nous sommes un club uniquement de loisirs où c'est le plaisir de jouer et l'épanouissement de l'enfant qui sont mis en avant.

Ce sont des parents bénévoles, passionnés de sport, qui encadrent nos jeunes joueurs et nous sommes toujours à la recherche de personnes qui peuvent nous aider.

Depuis sa création notre club ne cesse de s'agrandir maintenant nous proposons 4 créneaux horaires :

- Mercredi de 17h30 à 19h pour les 6/9 ans
- Jeudi de 17h30 à 19h pour les 9/11 ans
- Jeudi de 19h à 20h30 pour 11/15 ans
- Jeudi de 20h30 à 22h pour les + des 16 ans (adultes y compris)

Tournoi de Noël 2017 avec le groupe des babies et des jeunes : toujours dans la convivialité et la bonne humeur.



Toute l'équipe a été invitée pour assister au 1er match des play-offs des Lions de Genève, l'occasion pour nos jeunes joueurs de voir un match de haut niveau !! Merci encore à son président Mr Imad Fattal.



Séance d'autographes à l'issue du match



Pour tous contacts : Nathalie meridji : bobetnath@wanadoo.fr

Anne Mac Nabb : anne.macnabb@gmail.com

Les inscriptions pour la saison 2018/2019 se feront le samedi 23/06 à la MDA de Péron.



CENTRE DE LOISIRS DE PERON

Printemps du Sport Saison 2

Le samedi 28 Avril dernier, l'accueil de loisirs a organisé son 2ème « Printemps du Sport » pour les 8/14 ans. Suite au succès rencontré l'année dernière, nous avons réitéré l'expérience du fait d'une grande attente des jeunes.

Cette saison 2, c'est 55 jeunes 8-14 ans, 12 activités/défis différents, 12 animateurs/parents encadrants, une manifestation bourse enfantine et buvette Sou des Ecoles en parallèle et de nombreux bénévoles et spectateurs tout au long de la journée.

1 Quizz fil rouge,

4 défis: Speedminton, Disc golf, Just dance, et Foot golf

6 activités : Tir à l'arc, Cityfoot, Hockey, Bumball, Tchoukball et Ultimate

1 activité découverte pendant la pause de midi en faisant participer tout le monde par 3 équipes mélangées : Kinball



De grands remerciements :

- * Au bénévoles du Sou des Ecoles, dont leur manifestation/buvette a bien marché pour les activités des enfants de l'école,
- * Aux employés de la commune qui nous ont proposé leur aide et se sont rendus disponibles pour l'entretien du verger et la mise en place de matériel, ainsi que le soutien de la Mairie et notre association dans nos actions,
- * Aux parents encadrants d'activités/défis qui ont vraiment assuré,
- * A l'équipe enseignante pour le prêt de matériel et la mise à disposition d'espace,
- * Aux animateurs pour la mise en place et la réussite de cette journée, leur travail et implication au service des jeunes,
- * A tous les jeunes et spectateurs pour le très bel état d'esprit de cette journée !!!



Prochaines échéances :

Samedi 9 juin : Inscriptions pour les Vacances d'été (*Plaquette sur le blog : www.peronloisirs.over-blog.com*)

Mercredi 13 juin : Festival têt ou T'arts avec une représentation des CM2 TAP "Touspour'1" en Apéro musique à 18h30 au gymnase/terrain basket collège selon météo. Venez nombreux les encourager, manifestation culturelle sur votre commune, entrée libre, financée par le Centre de Loisirs et le Sou des Ecoles pour les enfants et les familles ! Avec une buvette/restauration mise en place par le Sou des Ecoles.

Animateureusement, Léa, Pamela, Florent, Mathieu et Maxime

Blog : www.peronloisirs.over-blog.com





Familles rurales
Vivre mieux !

Centre de loisirs La Fontaine Enchantée de Péron

ETE 2018



2 MINI-CAMPS *

Seyssel
CE1 à CM2 les 23,24 et 25/07
CM2 à Collège les 25,26 et 27/07
16 places
3 journées enfant + 45 euros

STAGE DANSE Modern Jazz :

CE1 à 5ème du 9/07 au 12/07
12 places, encadré par Anne, prof de danse à Lyon
Sans supplément, être inscrit sur les matinées du 9 et 10/07
et sur les journées complètes du 11 et 12/07

Représentation du stage
danse le 12/07 à 17h15

1 NUIT sous TENTE *

Verger
GS et CP du 30 au 31/07
12 places
2 journées enfant + 10 euros

Ouvertures :
09/07 au 31/07
23/08 au 31/08



Des Sorties

- Zoo de Servion
 - Plateau du Retord
 - Jeux au lac de Divonne
 - Baignade et Jeux à Seyssel
- Être inscrit sur la journée

1 STAGE Multi « 3A » *

*CM1-Collège du 30/07 au 02/08
15 places 4 jours
-> 2 jours d'activités
(Laser Game, Escape Game et Grand Jeu)
-> 2 jours rando avec 1 nuit en refuge
4 journées enfant + 60 euros

VEILLES

Tous : 23/08
CE2 à Collège : 17/07
18h-20h30
Gratuit, être inscrit
minimum les après-midis

Et de nombreuses activités...

(Journée Nerf, Grands Jeux,
Rallye fontaine...)
Planning disponible fin juin



* L'équipe apportera des précisions et répondra aux questions
au début de la réunion du Mardi 15 Mai à 18h30 (bungalow)

Conditions d'Inscription :

- Fiche Sanitaire et Dossier Enfant à jour 2016/2018
 - Remplir la fiche d'inscription (pas d'annulation possible)
 - Être adhérent à l'association en 2017/2018 (25 euros)
 - Réservation avec un acompte de 50 euros/enfant/semaine
(Fournir le règlement du mini camp et du séjour en juin)
- Tarifs journée enfant et documents disponibles sur le blog

**INSCRIPTIONS
SAMEDI 9 JUIN
9h00-15h00
Bungalows**

Contact: 04 50 48 31 52
centre.loisirs.peron@wanadoo.fr
Blog: peronloisirs.over-blog.com

L'accueil se fait de 7h15 à 9h et le départ de 17h à 18h aux nouveaux locaux : 98 rue du Mail.
Pour la pause déjeuner, les arrivées et départs se font de 11h45 à 12h et de 13h30 à 14h.

FOOT SUD GESSIEN

Les jeunes du Football Sud Gessien en visite au centre de formation de l'Olympique Lyonnais.

Dimanche 06 mai, les U15 et U17 du FSG ont eu la chance de vivre un moment unique.

Sur invitation de Jean Francois Vulliez, directeur de l'OL Academy, 50 licenciés du club étaient conviés à Décines pour visiter le centre de formation de l'Olympique Lyonnais.

Une journée magnifiquement organisée par le staff technique de l'OL, avec la visite des installations sportives et scolaires, de l'internat et des salles de musculation.

Les jeunes ont également pu voir 2 matchs de U11 et U13 de l'OL contre Bondy et partager le repas de midi avec les U16 nationaux.

Une rencontre improvisée avec Amine Gouri, dernier joueur à avoir signé pro, il y a quelques jours et originaire de Bourgoin Jallieu.

Puis à 15h00 départ pour le Groupama Stadium et la rencontre OL/Troye.

Une journée inoubliable pour nos licenciés et les félicitations du staff Lyonnais pour leur tenue exemplaire.

Pour Info : Toutes demandes de renseignement pour les inscriptions 2018/2019 se font par mail à l'adresse suivante : lperouchet@orange.fr



BELOTE GESSIENNE

Championnat de belote gessien:

Samedi	29-Sep	Vétérans	ECHENEVEX
Vendredi	05-Oct	COS	PERON
Vendredi	12-Oct	Boules	ST JEAN
Dimanche	14-Oct	Pétanque	PERON
Samedi	20-Oct	Comité	PERON
Vendredi	26-Oct	Pétanque	THOIRY
Vendredi	02-Nov	Ainés	CROZET
Vendredi	09-Nov	Sou	PERON
Vendredi	16-Nov	Ainés	ST GENIS
Dimanche	18-Nov	Comité	COLLONGES
Vendredi	23-Nov	Ainés	PERON
Samedi	01-Dec	Marathon	PERON
Dimanche	16-Dec	Pétanque	COLLONGES
Vendredi	21-Dec	Belote Gessienne	PERON
Samedi	05-Jan	Pêche	PERON
Vendredi	11-Jan	Team Racing	ST JEAN
Vendredi	18-Jan	Ski Club	CROZET
Dimanche	27-Jan	Pétanque	ST GENIS
Samedi	09-Feb	Pétanque	FARGES
Dimanche	17-Feb	Grands	CHEVRY
Dimanche	24-Feb	Cartes	SERGY
Vendredi	01-Mar	Chasse	CHALLEX
Vendredi	08-Mar	Sou	ECHENEVEX
Dimanche	10-Mar	Chasse	COLLONGES
Vendredi	15-Mar	Chasse	CROZET
Samedi	23-Mar	Master	PERON

Vendredi - Samedi 20H30, Dimanche 15H00



LES ACTIONS DU SOU DES ÉCOLES

L'équipe du Sou des Ecoles a renouvelé les traditionnelles manifestations afin de récolter des fonds pour les enfants de l'école :



Le **dimanche 25 mars** se déroulait alors le **LOTO** du Sou qui a connu cette année un succès inattendu !

Les bénévoles ont préparé cette belle fête pendant des semaines et leur travail a été récompensé par l'affluence de joueurs. Merci à tous pour votre participation !

Le temps n'était pas à la fête pour la traditionnelle **Chasse aux Œufs de Pâques** des classes de maternelles. Toutefois, tous les enfants de l'école se sont régalés des chocolats distribués pour l'occasion.



Le **samedi 28 avril** a eu lieu la première édition de la **Bourse enfantine Printanière**. Les parents ont pu dénicher de belles trouvailles pour leurs bambins pendant que les enfants de l'école de Péron fêtaient le sport grâce au Centre de loisirs. Merci au renfort venu aider le Bureau tout au long de cette journée !

Le temps était maussade dimanche 13 mai pour la **Fête du Printemps**. Malgré tout, la **Foire aux Plantons** a connu un franc succès grâce à l'énergie des bénévoles et la fidélité des acheteurs.

Pour cela, un **GRAND MERCI** à vous tous !

A venir : le **Festival Tôt ou t'Arts** organisé en collaboration avec le centre de loisirs le **mercredi 13 juin**.

La **Kermesse** clôturera cette belle année le **samedi 30 juin** : l'équipe du Sou des Ecoles réserve de belles surprises aux familles ! Soyez présents !

Le Bureau du Sou des Ecoles fait un appel aux bénévoles souhaitant s'investir : le Bureau annonce des démissions pour la rentrée 2018 alors si vous souhaitez participer à cette belle aventure et faire perdurer l'association, faites-vous connaître :)

et pour suivre notre actualité, likez notre page Facebook, consultez notre blog www.souperon.wordpress.com ou envoyez-nous un petit mot à l'adresse mail suivante : sou.peron@gmail.com

PERON PÉTANQUE

La saison de pétanque bat son plein depuis le début du mois d'avril et les amateurs de ce jeu se réunissent tous les samedis après midi au stade Bernard Blanc pour des séances d'entraînement qualificatives pour le but d'honneur du samedi 22 septembre. Après avoir reçu leurs homologues de Collonges, Farges, Challex et St Jean de Gonville fin mai, les pétanqueurs de Péron vont organiser la seconde édition du concours dédié à leur ami Jean-Claude Blondin. Cette journée aura lieu le samedi 23 Juin en association avec la famille de Jean-Claude. Le concours se fera en doublettes formées, inscriptions à l'avance auprès des membres de la famille.



VOTRE BIBLIOTHEQUE VA-T-ELLE DISPARAITRE ?



Cette année :

- 274 lecteurs fréquentent la bibliothèque lors des permanences ;
- les 11 classes de l'école sont accueillies plusieurs fois dans l'année pour des animations ;
- une première soirée pyjama a été organisée pour la « Nuit de la Lecture » en janvier ;
- une soixantaine de personnes se sont retrouvées salle Champ Fontaine autour d'Alain Mélo qui nous a raconté Péron au XV^{ème} siècle.
- En partenariat avec la CCPG : accueil de l'exposition « Traces de l'Homme », spectacle gratuit sur le thème du recyclage, intervention/découverte des abeilles pour 4 classes de l'école.

Jeudi 24 mai 2018, l'Association « A livre ouvert » a tenu son Assemblée Générale annuelle.

Après 20 ans à la tête de la Bibliothèque, la présidente a décidé de tourner la page.

Si le poste de Président n'est pas pourvu, l'Association disparaîtra et la Bibliothèque fermera. Toutes les activités citées plus haut plus n'existeront plus.

L'équipe peine à trouver du sang neuf pour continuer à offrir un service de qualité.

Les bénévoles de l'Association lancent un **appel désespéré à toutes les bonnes volontés** pour renforcer l'équipe, prendre le poste administratif de Président (contacts avec la Mairie, la DLP) et permettre à la Bibliothèque de survivre.

Une **Assemblée Générale Extraordinaire** se tiendra le **MARDI 26 JUIN à 20h**
à la Bibliothèque pour décider du sort de votre Bibliothèque.



JUDO CLUB PERON

DOJO PERON
Remise ceintures



Le **Club de Judo de PERON**, fondé il y a plus de 25 ans, n'avait encore jamais eu l'honneur de voir un de ses jeunes judokas atteindre le grade prestigieux de la ceinture noire jusqu'à cette année.

Mr. LOCCI Charlely, 17 ans et Mr. ROBIN Sylvain, 19 ans

tous deux habitant la commune de Peron, ont débuté dans notre club à l'âge de 5 ans.

Nos jeunes judokas ont franchi toutes les étapes, grâce à leur travail, leur courage et leur ténacité.

Nous sommes aujourd'hui fiers d'avoir pu les soutenir durant toutes ces années et les remercions de la confiance qu'ils nous ont accordée.

**Nous leur adressons toutes nos félicitations,
pour l'obtention de la ceinture la plus convoitée du Judo !**



JUDO CLUB PERON

DOJO PERON
SAISON 2018-2019



**Un club dynamique et innovant pour la compétition et le loisir...
Ouvert à toutes et à tous à partir de 4 ans**

HORAIRES

Mardi

17h00 à 18h00 **Débutants et avancés**
18h00 à 19h00 **Poussins I et II /
Benjamins / Minimes**

Mercredi

13h00 à 13h45 **Éveil judo**
13h45 à 14h30 **Débutants et avancés**
14h30 à 15h30 **Poussins I et II**
15h30 à 16h30 **Benjamins / Minimes**
16h30 à 18h00 **Cadets / Juniors / Seniors**
Cours compétition

Vendredi

20h00 à 21h30 **Cadets / Juniors / Seniors**

TARIFS ADHÉSION

220€ pour 1 enfant
350€ pour 2 enfants
400€ pour 3 enfants



Éveil judo : 2012-2014
Débutants : 2010-2011
Poussins : 2008-2009
Benjamins : 2006-2007
Minimes : 2004-2005
Cadets : 2001-2003

** Pas de cours pendant les vacances scolaires et jours fériés*



CARDIO - JUDO ADULTE

DOJO PERON
SAISON 2018-2019



Le Judo-Club de Péron vous propose des cours collectifs de **CARDIO-JUDO**

Un sport dédié à la santé et au bien-être, permettant de développer son endurance
et ses capacités cardio-vasculaires

**Renforcements musculaires, gainages et étirements, et aux self-défenses, permettant d'améliorer
sa condition physique !**

Cours adaptés à tous niveaux, suivi par notre professeur, à l'aide de matériels adaptés...

HORAIRES

Mardi

19h15 à 20h15

Jedi

19h15 à 20h15



Forfait annuel :
340€ + 37€ la licence

ou

Achat carte de fidélité renouvelable :

60€/carte (10 séances)
+ l'adhésion à la licence
(Valable un an)

CHASSE ET NATURE « SI ST HUBERT M'ETAIT CONTÉ »

ECOPONT

Comme vous l'avez constaté, les travaux avancent mais moins vite que prévu. La durée de la période hivernale a eu raison du planning initial.

La clôture longeant les voies de circulation sera apposée au plus proche de la haie existante. Une haie vive sera plantée devant, tandis que l'existant sera densifié.

L'étanchéité du pont a été réalisée. Une fois le modelage du Sud de l'écopont terminé, la terre végétale sera ensuite positionnée en même temps que sur le tablier du pont.

Il est à ce jour acté, que les plantations d'arbres et arbustes ne se réaliseront qu'à l'automne prochain aux abords du pont et sur le linéaire clôturé, car la société en charge de ce travail n'assure pas la garantie de reprise pour une plantation après mi-avril.

L'objectif à ce jour étant d'assurer l'ouverture du pont, même non végétalisé, pour ne pas fermer les possibles passages de la faune, surtout lorsque la pose des clôtures aura commencé.



Bernard Ferrollet
St Hubert du Gralet



Festival des Musiques du Pays de Gex

Samedi 16 et Dimanche 17 juin 2018
CHALLEX - Salle Jean-Antoine Lépine et environs

<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Dimanche 25 mars 2018, Espace Bel Air à Chatillon sur Chalaronne(01). Ce jour restera dans les mémoires des musiciennes et musiciens de la Bonne Humeur qui constituaient le plus gros de l'effectif de l'Orchestre de Territoire Pays de Gex. Au-delà de la musique, ce fut un fort moment de rencontres avec les musiciens du Bugey, de la Dombes et de la Bresse, avec les Orchestres d'Harmonie Junior et Senior du département, et surtout avec le compositeur Otto SCHWARZ, personnage haut en couleur et en notes. Fort de 42 membres, la plupart issus de la BH, auxquels s'étaient joints des musiciens et musiciennes de Collonges, Thoiry, Chevry, Meinier, Saint Genis Pouilly, notre orchestre jouait SAXPACK devant le compositeur et plus de 800 personnes. Ce fut un tonnerre d'applaudissements pour notre orchestre, et surtout pour notre directrice Virginie COLLET, saxophone soliste et notre directeur d'un jour, Raphaël HUGON, Raphaël qui dirigea la BH, il y a plus de 20 ans. Tous deux reçurent les chaleureuses félicitations d'Otto : Virginie pour la qualité de son jeu musical, et Raphaël pour la précision et la clarté du geste dans la direction. Nous avons été heureux de rejoindre les collègues des autres territoires pour former une harmonie de plus de 180 souffleurs et percussionnistes qui, sous la direction de son compositeur, interprétait le Tour du Monde en 80 jours, pièce mytique de son répertoire. Remercions au passage les amis du Pays de Gex qui avaient fait le déplacement pour profiter de cette grande et sympathique journée musicale.



Le **samedi 28 avril**, à l'invitation du Sou des Ecoles de Divonne les Bains, la BH alla faire son cirque en musique et en couleur dans les rues de la ville, le cirque étant le thème de la fête. Bon, la photo parle d'elle-même et on reverra certainement la troupe en juin prochain à la vogue de St Jean.

Nos deux orchestres ont du travailler dur pour mettre en place un programme aussi ambitieux qu'éclectique pour le concert du **5 mai**, Salle Champ Fontaine à Péron. Benoît ETIENNE et ses 30 juniors nous ont offert une remarquable prestation, qui a fait l'admiration des collègues venus des sociétés gessiennes et du public ravi de passer une belle soirée. Du coup, les seniors se donnèrent à fond pour ne pas

être en reste, et à l'écoute des commentaires arrosés du verre de l'amitié, le Fantôme de l'Opéra produisit les plus fortes émotions.

Sans elle, nos deux orchestres ne seraient pas ce qu'ils sont. Elle, c'est notre école de musique pilotée par Véronique DONNET. Si vous avez assisté à l'audition du **17 mars** à Saint Jean, vous aurez vite compris pourquoi. La salle comble a été impressionnée par la qualité du travail instrumental et chanté. Vous aurez aussi compris pourquoi des élèves comme Glenna BELOTTI et Benoît GOUDARD aient réussi des examens de haut niveau : Glenna, fin de 2^{ème} cycle saxophone avec mention TB et Benoît fin de 3^{ème} cycle avec mention AB

Autre activité majeure de la société musicale : le loto, indispensable soutien financier à la formation des jeunes et à l'achat de matériel. Le **4 mars** dernier, il réunissait une imposante foule à la salle polyvalente de St Jean. Nous remercions très sincèrement chacune et chacun qui, par sa participation, a contribué au plein succès de cette manifestation essentielle.

Juin se profile et avec lui, le festival des Musiques du Pays de Gex à Challex. La Lyre Challaisienne prépare activement un programme original avec deux nouveautés. La première : chaque société déroulera une parade musicale de 3 à 4 mn, devant un jury. Libres de choix, la musique, la chorégraphie, voir la tenue vestimentaire seront les critères de jugement. La deuxième nouveauté : le morceau d'ensemble écrit spécialement pour le festival par Sophie VALCESCHINI, directrice de la Lyre; il sera un mixage entre la musique électronique du DJ, Jean Davis BOISITON et les partitions joués par les musiciens de toutes les sociétés présentes. Un challenge inédit pour nous et qui ne vous laissera pas indifférent, si vous venez à Challex ce **17 juin** ; ce que je vous conseille vivement.

Maxime COLLET

REPAS DU CCAS

Une très bonne ambiance au repas organisé par les membres du CCAS.

Un grand merci à l'association des Electrons Libres qui sont venus animer cette journée.



NUMEROS D'URGENCE

SAMU, Médecins de garde	15
GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
PHARMACIE DE GARDE	3237

SANTE SUR LA COMMUNE

Orthophoniste : A. LALOT	06 12 26 09 54
Ostéopathe : E. PORTHA	04 50 59 98 06
Psychologue : B. RANDOT	04 50 41 65 37
Massothérapeute : J. SIMOND	06 23 36 45 46
Homéopathe : Dr. DEMENTHON	04 50 56 38 10

CABINET MEDICAL A PROXIMITE

ST JEAN DE GONVILLE	04 50 56 44 21
COLLONGES	04 50 56 71 00

PHARMACIE A PROXIMITE

THOIRY, Place de la Mairie	04 50 41 20 31
THOIRY, Val Thoiry	04 50 20 87 57
COLLONGES, Grand Rue	04 50 59 60 17

HOPITAUX

Centre Hospitalier Alpes-Léman	04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy	04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien	04 50 49 65 65
Tougin Gex	04 50 40 38 38
Cantonal à Genève	00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin	00 41 22 719 61 11

INFIRMIERES

Cabinet, COLLONGES	04 50 56 71 64
--------------------	----------------

RELAIS POSTE INTERMARCHÉ

04 50 59 15 70

SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail : accueil@mairieperon.fr

www.mairie-peron.com

Lundi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mardi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 18h30
Mercredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Jeudi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Vendredi :	8h30 - 12h00 et 13h30 - 17h30

SERVICES SOCIAUX

Assistante Sociale, ST GENIS POUILLY	04 50 42 12 65
Point d'accès au Droit, GEX	04 50 41 35 86
CAF de l'AIN	0 810 25 01 10
Pôle Emploi, ST GENIS POUILLY	3949

SALLE CHAMP-FONTAINE

04 50 56 37 39

ENFANCE ET SCOLAIRE

Ecole primaire	04 50 56 37 52
Collège	04 50 59 58 00
Centre de Loisirs	04 50 48 31 52
Halte-Garderie La Roulinotte	06 88 90 10 55

BIBLIOTHEQUE

Le mardi	04 50 56 41 39
Le vendredi	de 16h30 à 18h00 de 15h00 à 19h30

RESTAURANT SUR LA COMMUNE

Auberge Communale de la Fruitière	04 85 03 90 23
L'Hippocampe	04 57 28 40 16
L'Alambic	04 50 48 85 77
Pizza Roma (Foodtruck)	04 50 59 40 71
L'Antipasto (Foodtruck)	06 79 31 24 72
Obsessions Culinaires (Foodtruck)	07 87 29 14 32

POLICE MUNICIPALE

Ligne administrative	04 50 59 33 12
Ligne d'urgence	06 04 54 39 10

COLLECTE DES DECHETS

Ramassage des ordures ménagères	le jeudi
Gestion des poubelles	00 800 75 27 84 20
ALLO ENCOMBRANTS	04 50 20 65 86

DECHETERIE PERON

04 50 59 14 64

Mars à octobre	
Du lundi au vendredi	8h30 à 12h00 13h30 à 18h00
Le samedi	8h30 à 18h00
Le dimanche	9h00 à 12h00
Novembre à Février	Fermeture à 17h00
Fermée les jours fériés	

Calendrier des fêtes

JUIN 2018

Dimanche 3	VERGER TIOCAN	THEME "L'EUROPE DES JARDINS"	Verger Tiocan
Mercredi 6	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 9	LES CAVALIERS DE L'ANNAZ	FÊTE DU CLUB	Centre Equestre
Dimanche 10	CHASSE	CONCOURS DE PECHE	Etang de Cornelly
Mercredi 13	CENTRE SOCIO-CULTUREL	FESTIVAL DE RUES	Gymnase
Samedi 23	PETANQUE	CONCOURS	Stade
Vendredi 29	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	Stade
Samedi 30	SOU DES ECOLES	KERMESSE	CF
Samedi 30	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	Stade

JUILLET 2018

Dimanche 1	JEUNESSE	VOGUE DE LOGRAS	Stade
Mercredi 4	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Mercredi 11	DONS DU SANG	COLLECTE	MdA
Samedi 14	MAIRIE	FÊTE DU 14 JUILLET	Stade

AOÛT 2018

--	--	--	--

SEPTEMBRE 2018

Samedi 1	FOOT SUD GESSIEN	TOURNOI DES JEUNES	Stade
Samedi 1	C.O.S. PERSONNEL COMMUNAL	BAL DE LA RENTREE	CF
Samedi 1	CHASSE	CENTENAIRE DE LA CHASSE	MdA
Samedi 8	AMICALE DE GRENY	ANIMATION AMICALE	GRENY
Samedi 8	CHASSE	CHASSE EN BAS MONTS	MdA
Dimanche 9	LES CAVALIERS DE L'ANNAZ	FÊTE DU CHEVAL	Centre Equestre
Mercredi 12	COMITE DES FETES	CINEMA	CF
Samedi 15	VERGER TIOCAN	Thème « L'Art du Partage »	Verger Tiocan
Dimanche 16	VERGER TIOCAN	Thème « L'Art du Partage »	Verger Tiocan
Dimanche 16	COMITE DES FETES	MARCHE DU GRALET	Gralet
Samedi 22	SOU DES ECOLES	BOURSE ENFANTINE	CF

Toutes les dates des manifestations sont à retrouver sur le site de la commune : <http://www.mairie-peron.com>

MÉDIBUS

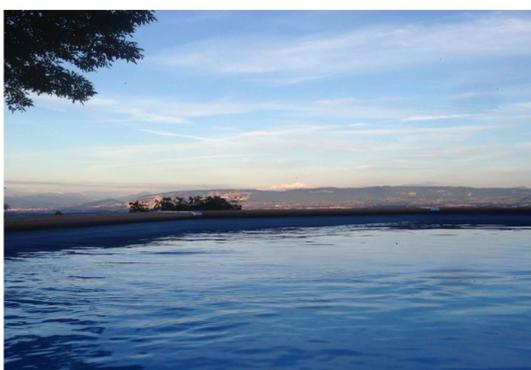
Lundi	2 Juillet	10h30-12h30	Place Perdtemps (DIVONNE)
Lundi	2 Juillet	14h30-16h30	Avenue de la Poste (GEX)
Jeudi	2 Août	10h30-12h30	Parking de la Salle Bobby Lapointe (St GENIS)
Jeudi	2 Août	14h30-16h30	Parking Calas (FERNEY)
Vendredi	7 Septembre	10h30-12h30	Place St Antoine (PERON)

AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS ET ASSOCIATIONS

Pour le numéro 88 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 15 Août 2018.

La Rédaction

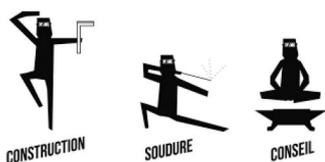
LES NOUVEAUX COMMERÇANTS / ARTISANS DE PRÉ-MUNNY



Atlas Technique Piscine

C'est avec ses 15 ans d'expériences dans le milieu de la piscine que Frédéric Marot a créé sa société Atlas Technique Piscine en 2010. En 2015, il travaille avec la marque Made in France Magiline. Depuis le mois de Mai, avec son équipe composée de quatre techniciens et sa secrétaire Dolores, ils ont ouvert leur magasin dans la Zone Artisanale du pré Munny à Peron à côté de l'Intermarché.

Dans la foulée, son ami Christian Blanc serrurier- métallier de métier a saisi l'occasion pour créer sa société. ACIERS du LEMAN. Il propose dès à présent son savoir-faire dans les métaux. Son atelier est situé à l'arrière du magasin d'Atlas Technique Piscine.



Atlas Technique
Piscine
245, ZA Pré Munny
01630 Peron
04.85.29.00.22
06.50.72.12.34
Frederic.marot@atlas-techniquepiscine.com

Aciers du Lemman
Christian Blanc
07.86.55.87.74
aciersduleman@gmail.com
245, ZA Pré Munny
01630 Peron

NOUVEAU

 restaurant pizzeria la baronessa

Bienvenue
à
La Baronessa
Chez Nicola
Restaurant Pizzeria

04 57 28 16 17

107, Rue de Pré Munny **01630 PERON**

Sur présentation de ce flyer
un apéritif maison offert

Règles de bon voisinage

- L'usage des tondeuses et autres engins à moteur est autorisé du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.
- Les feux de branchages, d'herbes et de feuilles sont strictement interdits par l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Ayez recours aux déchèteries et au compostage.

